



**Alerte spéciale Réforme de la
voie professionnelle scolaire du
22 février 2018**

Céline Calvez et Régis Marcon ont remis leur rapport au Ministre de l'Éducation Nationale qui, après consultation, prendra ses décisions

Le calendrier proposé est l'entrée en vigueur en seconde dès la rentrée de 2019 en vue du Baccalauréat de juin 2022

Le rapport complet est [accessible via ce lien](#) :

PRINCIPALES MESURES PRECONISEES PAR LE RAPPORT CALVEZ MARCON

1. **Une spécialisation progressive avec des *secondes professionnelles communes à des familles de spécialités*.**

Le nombre de spécialités serait réduit et regroupés sur un 6 à 10 familles.

2. **Cette spécialisation progressive s'accompagnerait d'une évolution des PFMP (stages), plus courtes en seconde. Classe au cours de laquelle, il serait fait *une place plus grande à la découverte des spécialités* et des métiers qui leurs sont reliés.**

Amener les jeunes à porter des choix de métiers et ensuite choisir spécialités et modalités.

3. **Maintien du principe de *double objectif d'insertion et de poursuite d'études*. Les spécialités seraient évaluées sur la base de ces deux prismes.**

Ce qui signifie qu'une spécialité qui ne répond à aucun de ces deux objectifs n'a pas vocation à perdurer. Ce qui n'exclut pas que certaines spécialités actuelles pourraient être transformées pour répondre à ces deux critères.

4. **Mixité des parcours et des publics. A l'issue de la seconde, les jeunes auraient une première fois *le choix entre apprentissage et voie scolaire* puis une seconde fois entre Première et Terminale.**

Ce qui vient à la rencontre l'annonce d'Edouard Philippe du développement d'UFA dans tous les lycées professionnels.

5. **Pour ceux qui auront choisi la voie scolaire *deux modules* seraient proposés en terminale *l'un orienté insertion professionnelle, l'autre poursuite d'études*.**

6. Afin d'élargir les choix de parcours pour les jeunes, serait favorisé le **fonctionnement en réseaux d'établissements inter-spécialités et inter modalités de formation. Réseaux coordonnés par un Conseil d'Orientation Stratégique inter-établissements et ouvert sur le monde extérieur.**

La création d'un de coordinateur stratégique a été évoquée.

7. Renforcement de la démarche de **Campus des métiers et des qualifications** ancrés aux besoins du territoire et où viendraient s'articuler les différents niveaux de formation et le monde professionnel.

Ces campus devraient proposer des équipements modernes et attractifs pour les jeunes tant du point de vue des plateaux techniques que des éléments de vie lycéenne et étudiante : Salle de sport, lieux de vie et d'échange, etc....

8. **Accélération du processus de création des diplômes nationaux et possibilité de leur donner une coloration locale, régionale et sectorielle, avec délivrance d'une attestation complémentaire validée par l'Education Nationale.**

Le processus de création/modification serait plus étroitement lié aux travaux des différents organismes de prospective en matière des besoins du monde professionnel.

9. **Une prise en compte beaucoup plus importante des stratégies environnementales et numériques et de l'intelligence artificielle dans les formations.**

L'objectif est rendre les formations plus attractives et en lien avec les défis économiques et sociaux de notre époque et des temps qui viennent.

10..Rapprochement des différentes modalités de formation et généralisation la démarche qualité au moyen entre autres de l'auto-évaluation.

11. Une plus grande place aux relations avec les entreprises via :

- a. Une amélioration du lien enseignants-tuteurs en entreprises pour les PFMP*
- b. La mise en place d'un projet alternance (y compris scolaire) intégré au projet d'établissement.*
- c. Des temps d'immersion en entreprise dans la formation initiale et continue de tous les enseignants généraux et professionnels.*
- d. Une ouverture plus large aux professionnels pour le recrutement des enseignants*
- e. Le développement de projets menés en communs entre enseignants et salariés d'entreprises*
- f. La Définition de postes à profils pour les proviseurs de lycées professionnels avec la démarche partenariale ave le monde professionnel comme éléments d'évaluation.*

12.Dynamiser la pédagogie en Lycée Professionnel en :

- a. Donnant un triple objectif commun aux enseignements généraux afin de favoriser : la mobilité – la socialisation et la citoyenneté – le développement professionnel (qui suppose que l'on comprenne les codes des entreprises)*
- b. Capitalisant les expérimentation porteuses*

- c. Favorisant **la démarche projet** comme lieu d'apprentissage des domaines professionnels et généraux. Un temps serait dédié aux enseignants de tous domaines pour préparer cette démarche projet.
- d. Un appel aux **misés en situation entrepreneuriales**
- e. Mobilisant les **technologies numériques** au service de l'enseignement dans la logique de l'expérimentation **ProFan**
- f. Faisant plus appel aux **certifications en langues vivantes**.

13 Donner la priorité à l'orientation tant en amont que pendant la phase de formation professionnelle en :

- a. Améliorant les modalités du **stage de 3^{ème}** pour lequel serait systématisée **une soutenance devant enseignants, professionnels et parents**.
- b. Créant une **plate-forme nationale interactive d'information sur les métiers, les formations, les débouchés, les carrières**.

Elle proposerait également des activités de découverte. Elle serait développée en lien avec les Régions en charge de l'orientation tout au long de la vie.

- c. Faisant **intervenir les professeurs de la voie professionnelle dans les collèges** dans le cadre du Parcours Avenir
- d. Faisant **appel aux anciens élèves** pour témoigner et parrainer les nouveaux entrants
- e. Accompagnant les élèves dans

- i. leur choix de spécialité en sortie de seconde**
- ii. leur choix de poursuite d'études**
- iii. leur insertion professionnelle**